Cinquante-septième année. - N ° 205 A Lundi 23 et mardi 24 octobre 2023

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1692

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

977 494 517 RCS Annecy.
ADRENALINE ELEMENTS.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 13, Avenue De Chavoires, Annecy-le-Vieux, 74940 Annecy.
Origine du fonds : Etablissement principal précédemment exploité en location-gérance acquis par achat au prix stipulé de 213500 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Location de matériels de sport (y compris sport nautique) et vente de matériels de sport (sauf matériels de sport nautique de glisse, skis et snowboards), vente de vêtements, chaussures et accessoires à caractère sportif ou en rapport avec les activités de loisir et plein air..
Adresse : 13, Route De Chavoires, Annecy-le-Vieux, 74940 Annecy.
Précédent propriétaire : 840 813 265 RCS Annecy. **SOURCE BOARD SHOP.**
Date d'effet : 29 septembre 2023.
Publication légale : Le Faucigny *du* 13 octobre 2023.
Oppositions : Maître Jean-François PRIEUX, avocat, 88 avenue d'Aix les Bains Seynod 74600 ANNECY.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 29/09/2023 enregistré au Service de l'Enregistrement de annecy le 03/10/2023, Dossier 2023 00053513 réf 7404P01 2023 A 03956 Adresse de l'ancien propriétaire : 13 Route de Chavoires Annecy le Vieux 74940 ANNECY. Adresse du nouveau propriétaire : 13 Avenue de Chavoires Annecy-le-Vieux 74940 ANNECY. Achat d'une branche d'activité de location de matériels de sport (y compris sport nautique) et de vente de matériel de sport (sauf matériel de sport nautiruqe de glisse, skis et snowboards), de vente de vêtements, chaussures et accessoires à caractère sportif ou en rapport avec les activités de loisir et plein air Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..